OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	25 août 2026
Délibération N°	11
Date de la convocation	14 août 2026
Objet	3.3 MIREVAL – Résidence Le Sonnet d'Eulalie – OP 469 – Baisse du loyer en cas de location d'une deuxième place de stationnement par un locataire

L'an deux mille vingt-six le vingt-cinq août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Denis MAULANDI, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Michèle AUDOUARD, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Roselyne PESTEIL, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Christophe DESTAING
Gilbert FOUILHE
Nicole MORERE
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Michel MEJEAN qui a donné pouvoir à MME ARTIERES
Jacques RIGAUD qui a donné pouvoir à MME BOUIDA
Véronique CALUEBA qui a donné pouvoir à MME ILLAIRE
Christophe MORALES qui a donné pouvoir à M MAULANDI
Christine MULA qui a donné pouvoir à M GAUDY
Valérie REYNES, qui a donné pouvoir à M GAUDY
Patricia WEBER qui a donné pouvoir à MME BOUIDA

*****

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260825-20260825-11-PRO-DE
Date de télétransmission : 26/08/2026
Date de réception préfecture : 26/08/2026

Logement Hérault

Délibération N° 11

Objet : 3.3 - MIREVAL – Résidence Le Sonnet d'Eulalie – OP 469 - Baisse du loyer en cas de location d'une deuxième place de stationnement par un locataire

Le 25 août 2026,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2, n° AD/230625/H/2 et n° AD/300326/H/1 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant la mise en location de la résidence Le Sonnet d'Eulalie le 25 novembre 2025 comprenant 24 logements et 24 places de stationnements,

Considérant qu'à ce jour, 8 emplacements de stationnement de ladite résidence demeurent vacants depuis leur mise en service,

Considérant que, pour réduire cette vacance, il est proposé de réduire de moitié le tarif du deuxième emplacement de stationnement loué par un même locataire de la résidence,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :
Décide à compter du 1er septembre 2026, d'appliquer les tarifs de stationnements suivants dans la résidence Le Sonnet d'Eulalie : 1er stationnement à 20,21 euros hors charges et 2ème stationnement à 10,10 euros hors charges.

ARTICLE 2 :
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 25/08/2026
(GC / JD)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260825-20260825-11-PRO-DE
Date de télétransmission : 26/08/2026
Date de réception préfecture : 26/08/2026

GC